



CONTRAT TERRITORIAL DU LIGNON DU VELAY



Avis de la CLE

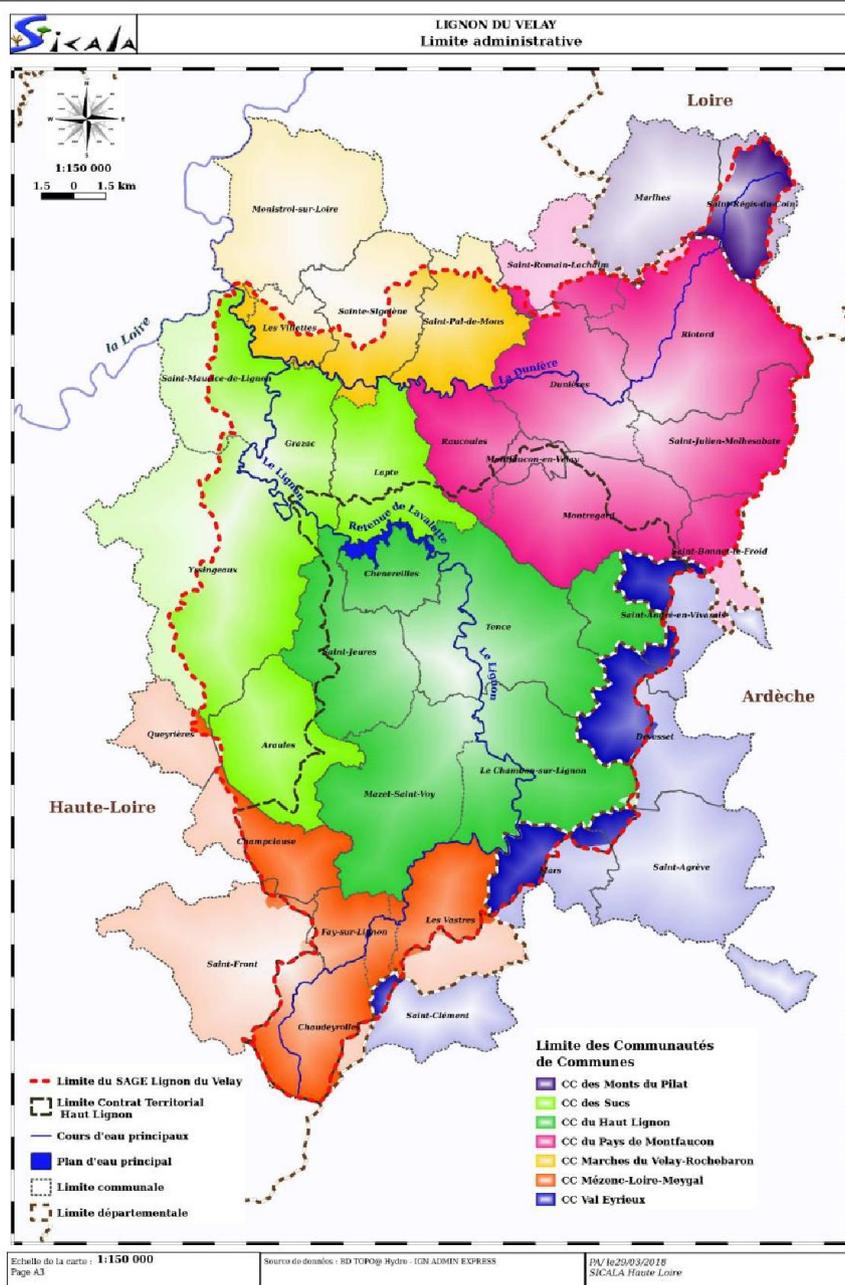
Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE) Loire-Lignon

Julie Faure-Laurent / Kilpéric Louche

- 21 février 2020 - Yssingeaux



Le Contrat Territorial du Lignon du Velay, un territoire cohérent avec celui du SAGE Lignon du Velay, une volonté des acteurs



Carte d'identité du bassin versant

708 km² : 3 % urbain / 53 % surface agri. / 34 % forêts
36 communes
7 intercommunalités
3 départements (43 / 07 / 42)

5 masses d'eau
1 captage prioritaire « Grenelle »
760 km de cours d'eau
~2 300 ha de ZH
Espèces patrimoniales
Destination touristique

31 529 habitants
880 exploitations agricoles
AC : 50 unités de traitement pour 34 310EH

Pressions et problématiques identifiées
(cf. stratégie de territoire)

Répondre à la disposition 3.6 du SAGE « Poursuivre et renforcer les programmes de restauration et d'entretien des cours d'eau »

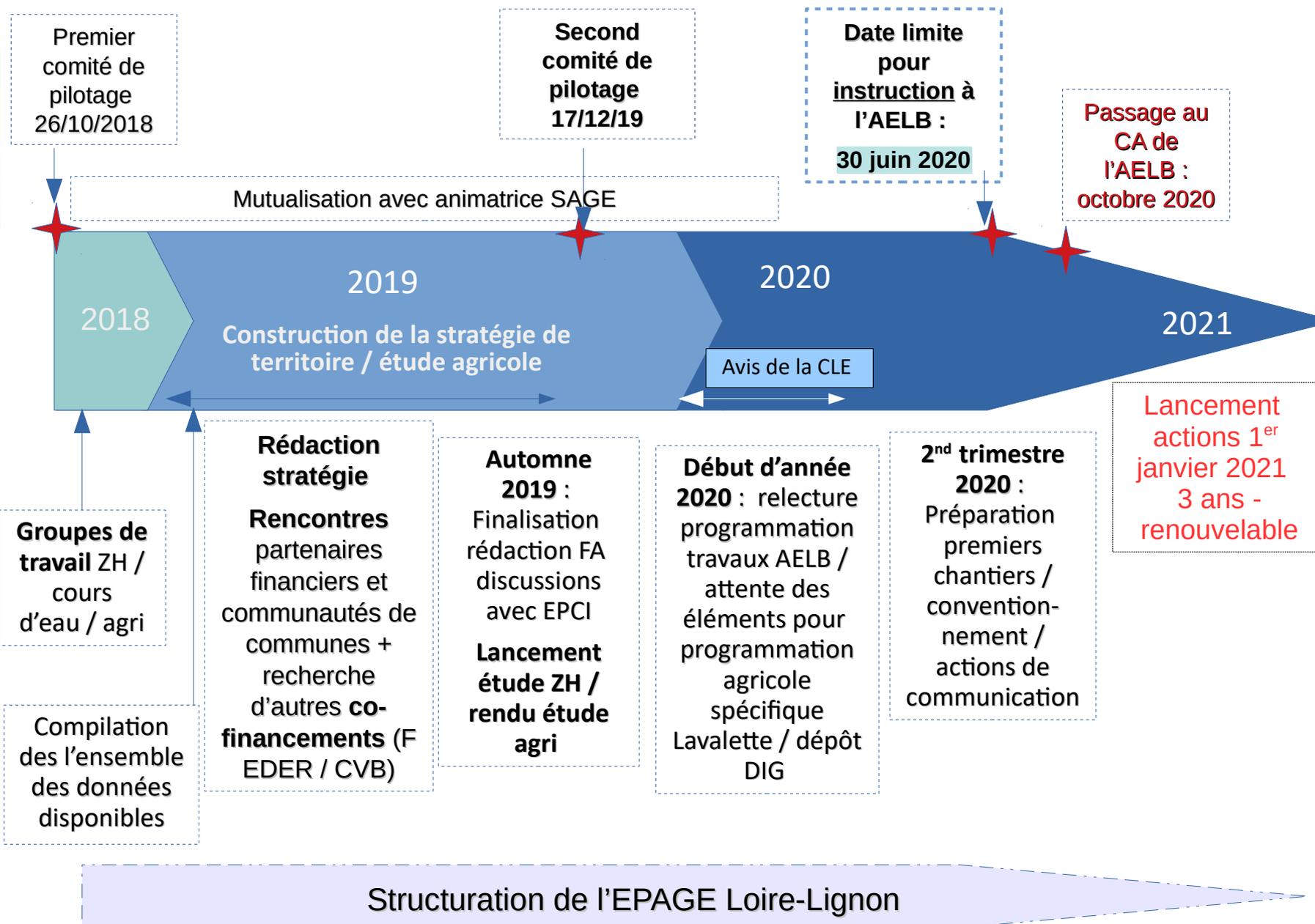
Élaboration du CTLV juin 2017 - juin 2020

- ✓ **Deux comités de pilotage** : 26 octobre 2018 / 17 décembre 2019
- ✓ **Groupes de travail techniques** : zones humides, cours d'eau et études agricole et zones humides en milieu forestier
 - ✓ Prospectives terrain / cartographie / budgétisation
 - ✓ Recherches co-financements (CVB, LIFE, FEDER...)
- ✓ Rencontres des collectivités concernées et échanges partenaires techniques et financiers
 - ⇒ **Élaboration des documents constitutifs du dossier** :
 - ✓ Stratégie de territoire
 - ✓ Feuille de route
 - ✓ Fiches actions
 - ✓ Document contractuel

Une mutualisation forte entre les deux cellules d'animation



Calendrier



La stratégie de territoire

- ✓ Nouveau document du 11^{ème} programme de l'AELB
- ✓ **Objectif** : décrire la stratégie validée collectivement pour le territoire concerné par le CT
 - ✓ **Répondre aux questions** : Quel est le territoire ? Pourquoi agir sur ce territoire ? Où agir ? Dans quels objectifs ? Avec qui ? Quelles sont les conditions pour agir efficacement ?
 - ✓ Durée de 6 ans / cohérence essentielle avec le SAGE
- ✓ Pour la rédaction, rencontre avec de nombreux acteurs du territoire
 - ✓ Validée par AELB le 03/02/2020

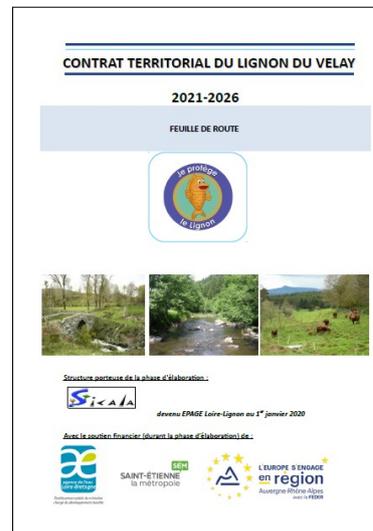


La feuille de route

- ✓ **Objectif** : Décrire la déclinaison opérationnelle de la stratégie de territoire
- ✓ **Répondre aux questions** : Comment agir ? Avec quels moyens ?
- ✓ Durée de 6 ans / **cohérence essentielle avec la feuille de route du SAGE** (validée en octobre 2019)

Document synthétique comprenant :

- ✓ Plan d'actions prioritaire global sur 2*3 ans
 - ✓ Gouvernance
 - ✓ Animation, moyens et suivis...



Construction des fiches actions du CTLV

- ✓ Un volet « **Amélioration de la qualité de l'eau** » = pollutions diffuses
- ✓ Un volet « **Amélioration de la qualité des milieux aquatiques** »
- ✓ Un volet « **Animation, suivis, communication, sensibilisation et valorisation** »

Actions transversales : solutions sans regret et adaptation au changement climatique / protections et restaurations des zones humides

✓ **Plusieurs maîtres d'ouvrage**

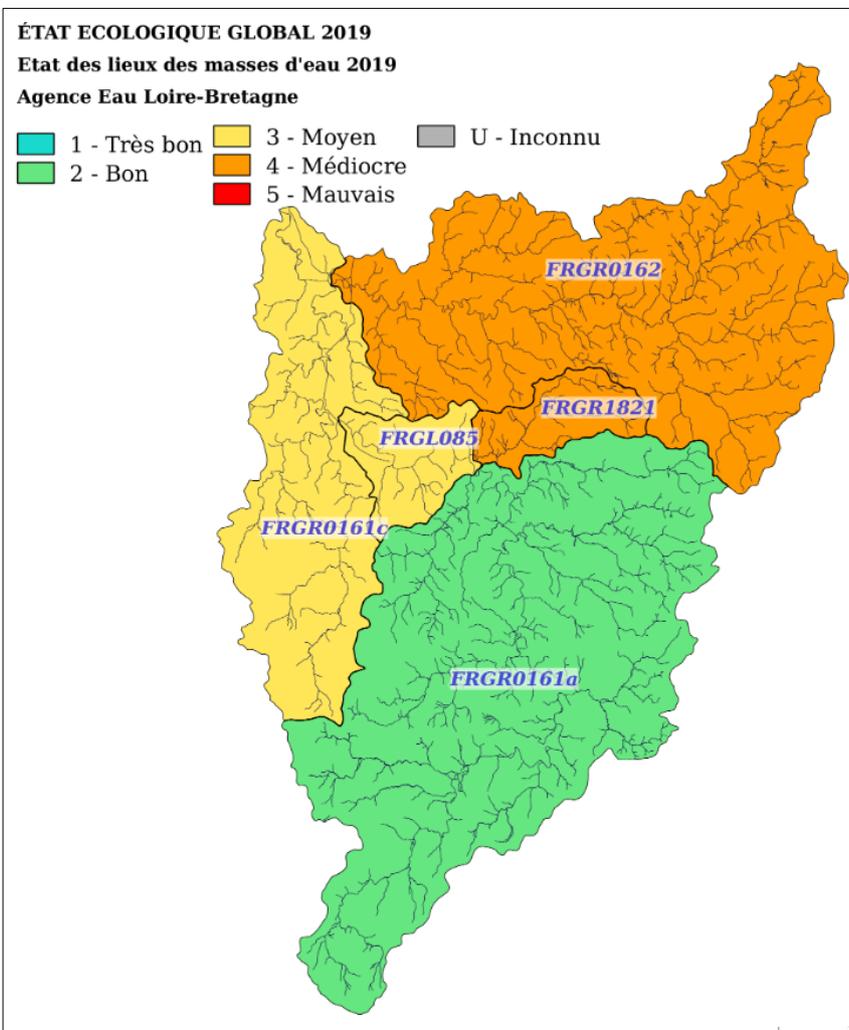
✓ Ciblage des actions sur des zones prioritaires

✓ **Actions structurantes** ⇒ répondre aux enjeux identifiés dans le **SAGE Lignon du Velay**

Présentation de la programmation



État 2019 des masses d'eau du territoire



Code EU	Nom des mases d'eau	Surface des Masses d'eau (Km ²)
FRGL085	COMPLEXE DE LAVALETTE	26
FRGR0161c	LE LIGNON-DU-VELAY "AVAL" ET SES AFFLUENTS	120
FRGR1821	LE BROSSETTES ET SES AFFLUENTS	24
FRGR0161a	LE LIGNON-DU-VELAY "AMONT" ET SES AFFLUENTS	308
FRGR0162	LA DUNIERES ET SES AFFLUENTS	236
	Total	714

Volet 1 – programmation agricole

Programme agricole **10 fiches actions : total 430 000 euros environ**

✓ Actions portées par CA43/HL Bio/CA07 : *couverture du sol (expérimentations) / sensibilisation & développement AB / thématique prairies permanentes et changement climatique*

✓ Maîtrise d'ouvrage EPAGE Loire-Lignon (en collaboration avec les acteurs du territoire)

- *maîtrise piétinement en berges*
- *diagnostic bocager / valorisation des haies / plantations*
- *gestion effluents élevage (zoom couverture de fosses)*
- *maintien des zones humides*
- *réflexion sur le végétal local auprès des agriculteurs*
- *gestion quantitative de l'eau*
- *animation globale*

Pas de validation de l'AELB



Volet 1 - détails

Action	Coût total € TTC	Remarques
Volet 1 : Améliorer la qualité de l'eau du bassin versant		
1.1 : RÉDUIRE LES TRANSFERTS DE PHOSPHORE VERS LES COURS D'EAU : réduire les risques d'érosion		
1.1.1 : Limiter l'érosion par la couverture des sols : animation agricole collective et expérimentation pour l'accompagnement au changement	141000	maîtrises d'ouvrage HL Bio / CA43/Agribio07
1.1.2 : Maîtrise du piétinement du bétail en bords de cours d'eau		coût inclus dans le volet 2
1.1.3 : Réalisation d'un diagnostic bocager / plantations et valorisation des haies (utilisation en litière « plaquette »)	102440	
1.1.4 : Sensibilisation et animation sur la gestion des effluents d'élevage : zoom sur les couvertures des fosses et les filtres à roseaux	11000	
Enjeu transversal Préservation des zones humides		
1.1.5 : Maintien et restauration des fonctionnalités des zones humides agricoles du territoire	35000	
1.1.6 : Animation collective agricole et expérimentation autour des prairies	74700	maîtrises d'ouvrage HL Bio / CA43/Agribio07
1.1.7 : Mettre en place une réflexion sur les végétaux locaux auprès des agriculteurs du territoire / préserver les prairies permanentes	0	
Enjeu transversal Adaptation au changement climatique		
Gestion quantitative de l'eau		
1.1.8 Analyses des opportunités de gestion quantitative de l'eau	14640	
1.1.9 Encourager et maintenir les conversions à l'agriculture biologique	52000	maîtrises d'ouvrage HL Bio / CA43
1.2 : AMELIORER LES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT DOMESTIQUE		
1.2.1 : Communiquer auprès des collectivités sur l'efficacité des systèmes d'assainissement et sur la qualité des eaux	0	
1.3 : MAITRISER LES APPORTS DE PESTICIDES – SENSIBILISER LES USAGERS		
1.3.1 : Expérimentation de désherbage alternatif sur une ligne de chemin de fer	0	
1.3.2 : Communication autour de l'utilisation de pesticides dans les exploitations forestières / cultures de sapins de Noël		coûts suivi et communication prévu dans le volet 3
Total volet 1	430780	

Volet 2 – objectifs des travaux

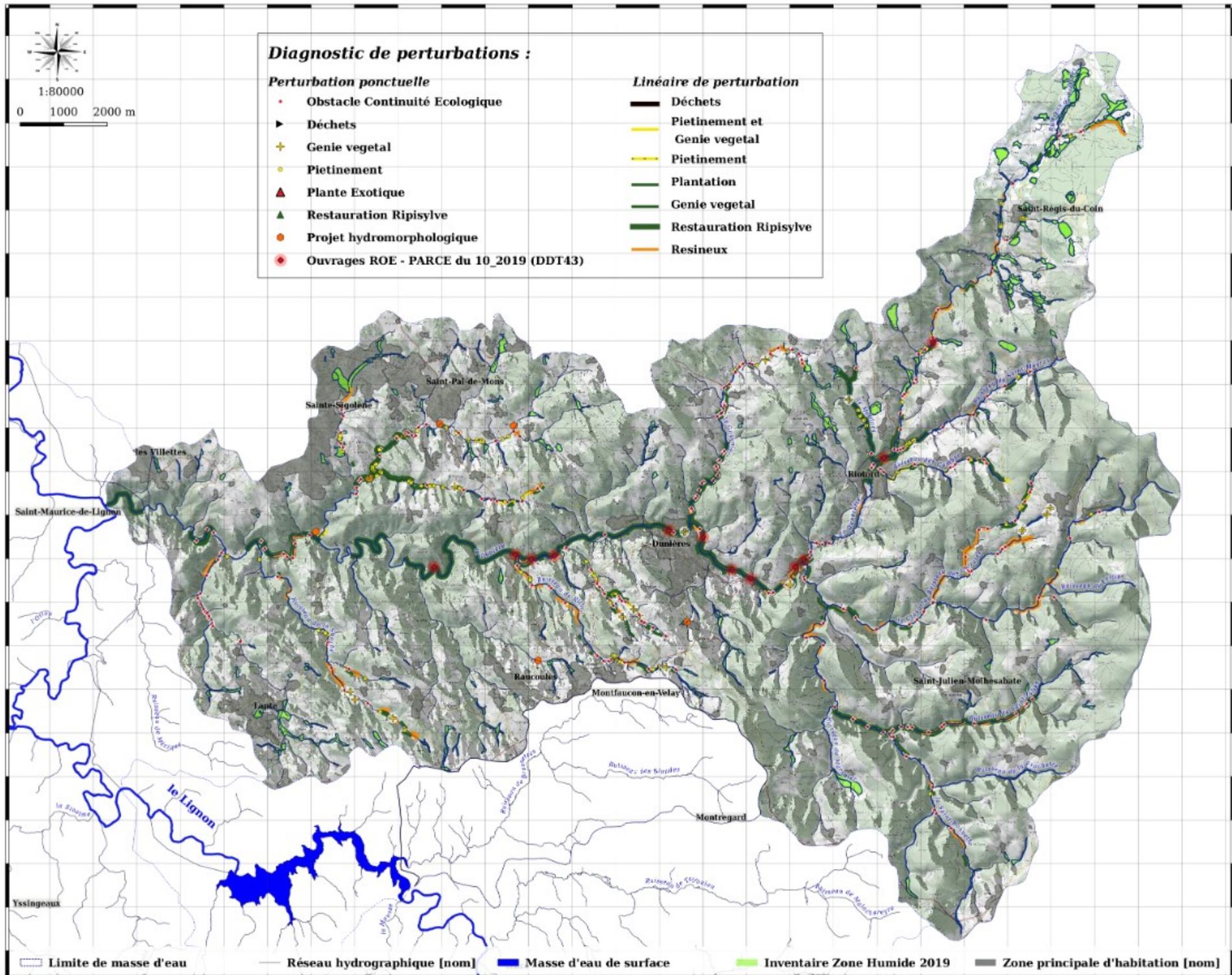
- ✓ Favoriser la mise en place d'une végétation rivulaire typique (**ripisylve**) aux abords immédiats du cours d'eau
- ✓ Favoriser un meilleur ombrage du ruisseau, susceptible de limiter le réchauffement de l'eau, améliorer la qualité de l'eau et enrayer le développement algal
- ✓ Limiter la dégradation des berges et de la qualité de l'eau du au libre accès des animaux au cours d'eau (**maîtrise du piétinement**)
- ✓ Améliorer l'état du lit et des berges des cours d'eau
- ✓ Restaurer la dynamique naturelle du cours d'eau et le fonctionnement écologique des zones rivulaires
- ✓ Renforcer la qualité et la diversité des habitats au sein du cours d'eau et éviter le colmatage des fonds
- ✓ Retrouver le lit originel du cours d'eau lorsqu'il a été dévié, déplacé ou recalibré

Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau de La Dunière (FRGR0162) – ce qu'en dit la stratégie de territoire :

La masse d'eau de la Dunière, est la seule à ne pas être impactée d'un point de vue hydrologique, car la ressource y est peu exploitée. Cela n'empêche pas d'y envisager des actions **zones humides** et restauration des ruisseaux en têtes de bassins où les **plantations de résineux** sont nombreuses. La pression principale sur cette masse d'eau porte sur la continuité écologique à la fois sur l'axe Dunière mais également sur les affluents. L'enjeu biodiversité aquatique à relier avec les pressions précédentes est fort avec plusieurs petits affluents abritant probablement l'écrevisse à pattes blanches et la possibilité de recolonisation du sous-bassin par l'ombre depuis le Lignon aval.

Constat / enjeux	Actions à mener
<ul style="list-style-type: none">● Atteinte du bon état , masse d'eau en état moins que bon● Préservation des têtes de bassins.● Présence d'espèce d'intérêt patrimonial majeur (SAGE, disposition 3.4)	Les actions de reconquête des berges enrésinées des cours d'eau de tête de bassin versant, la maîtrise du piétinement et la restauration de la continuité écologique sont des éléments à privilégier sur la masse d'eau de la Dunière.



Format d'impression : A3
 Conception -réalisation : AUJOULAT Ph/ EPAGE Loire Lignon
 EPAGE Loire Lignon - Le Puy-en-Velay, le 27/01/2020

Sources de données :
 Agence Eau Loire Bretagne - BarTopo © IGN 2019 V3 - DDT 43 - Cezame BE - SICCALA 43
 Inventaire ZH : CREN Ardèche - Cezame BE 2005 et 2017 - DREAL ARA
 SCAN EXPRESS © IGN 2017 / AE Convention_40001086 Juin 2016 - ASTER GDEM version2

Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau du **Lignon du Velay aval** (FRGR0161c) – ce qu'en dit la stratégie de territoire :

La masse d'eau du Lignon aval, a surtout un enjeu biodiversité pour ce qui concerne l'axe Lignon avec la présence de l'Ombre commun et de la Moule perlière, mais les interventions y sont limitées (secteur de gorges), et viseront surtout à assurer la **continuité écologique**. Par contre, son affluent l'Auze est un des secteurs avec les étiages les plus sévères ciblés prioritaire pour la **restauration des zones humides**. La Sialme, de son côté, sera plus concernée par des actions sur le **piétinement**. Notons que l'état des lieux du SDAGE 2019 a identifié une **pression pesticides** sur cette masse d'eau à l'exutoire du bassin, mais il faudrait pouvoir remonter plus en amont afin d'identifier l'origine et les actions à prévoir, probablement en lien avec les usages autour du bois (production de sapins de Noël, exploitation forestière, transformation).

Constat / enjeux	Actions à mener
<ul style="list-style-type: none">● Atteinte du bon état, masse d'eau en état moins que bon● Préservation des têtes de bassins et des zones humides associées aux cours d'eau.● Présence d'espèce d'intérêt patrimonial majeur (SAGE, disposition 3.4)	<p>Les actions de restauration de la ripisylve des affluents du Lignon, la maîtrise du piétinement et la restauration de la continuité écologique sont des éléments à privilégier sur la masse d'eau du Lignon aval.</p>



Diagnostic de perturbations :

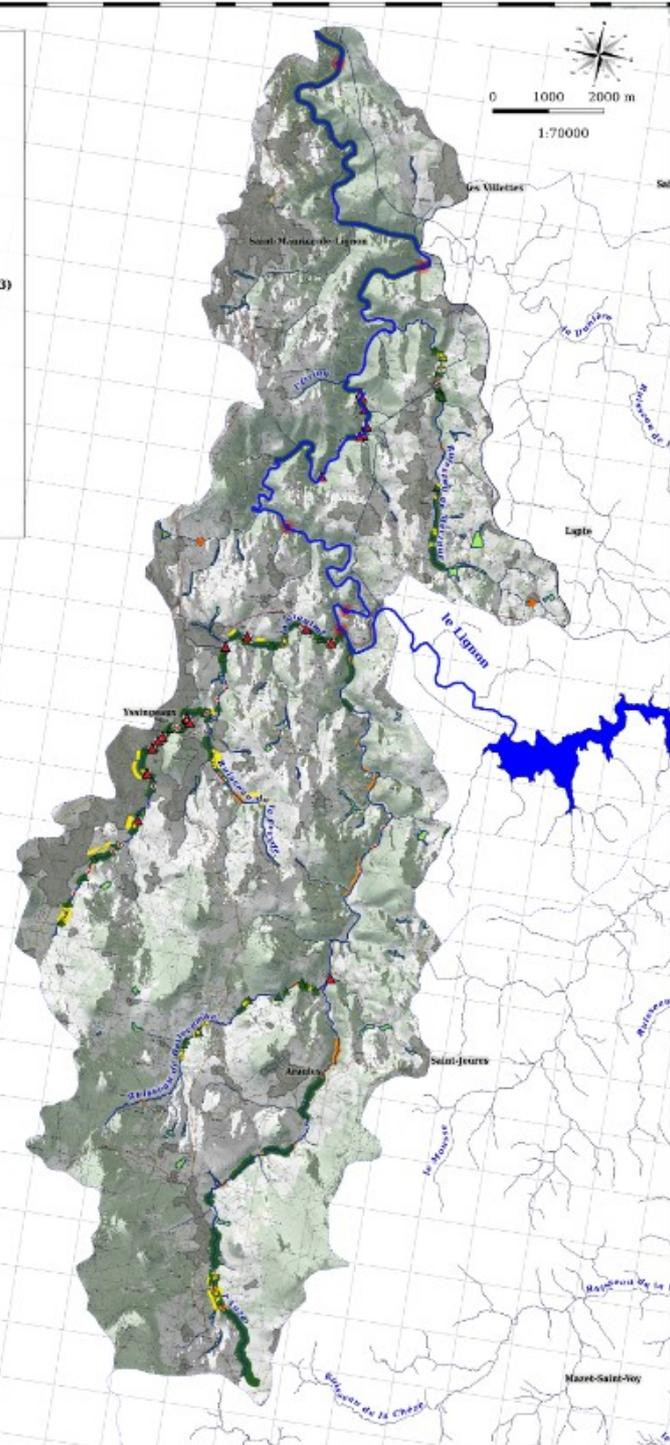
Perturbation ponctuelle

- Obstacle Continuité Ecologique
- Déchets
- + Genie vegetal
- Pletinement
- ▲ Plante Exotique
- ▲ Restauration Ripisylve
- Projet hydromorphologique
- Ouvrages ROE - PARCE du 10_2019 (DDT43)

Linéaire de perturbation

- Déchets
- Pletinement et Genie vegetal
- Pletinement
- Plantation
- Genie vegetal
- Restauration Ripisylve
- Resineux

- Limite de masse d'eau
- Réseau hydrographique [nom]
- Masse d'eau de surface
- Inventaire Zone Humide 2019
- Zone principale d'habitation [nom]



Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau du **Lignon du Velay amont** (FRGR0161a), ce qu'en dit la stratégie territoriale :

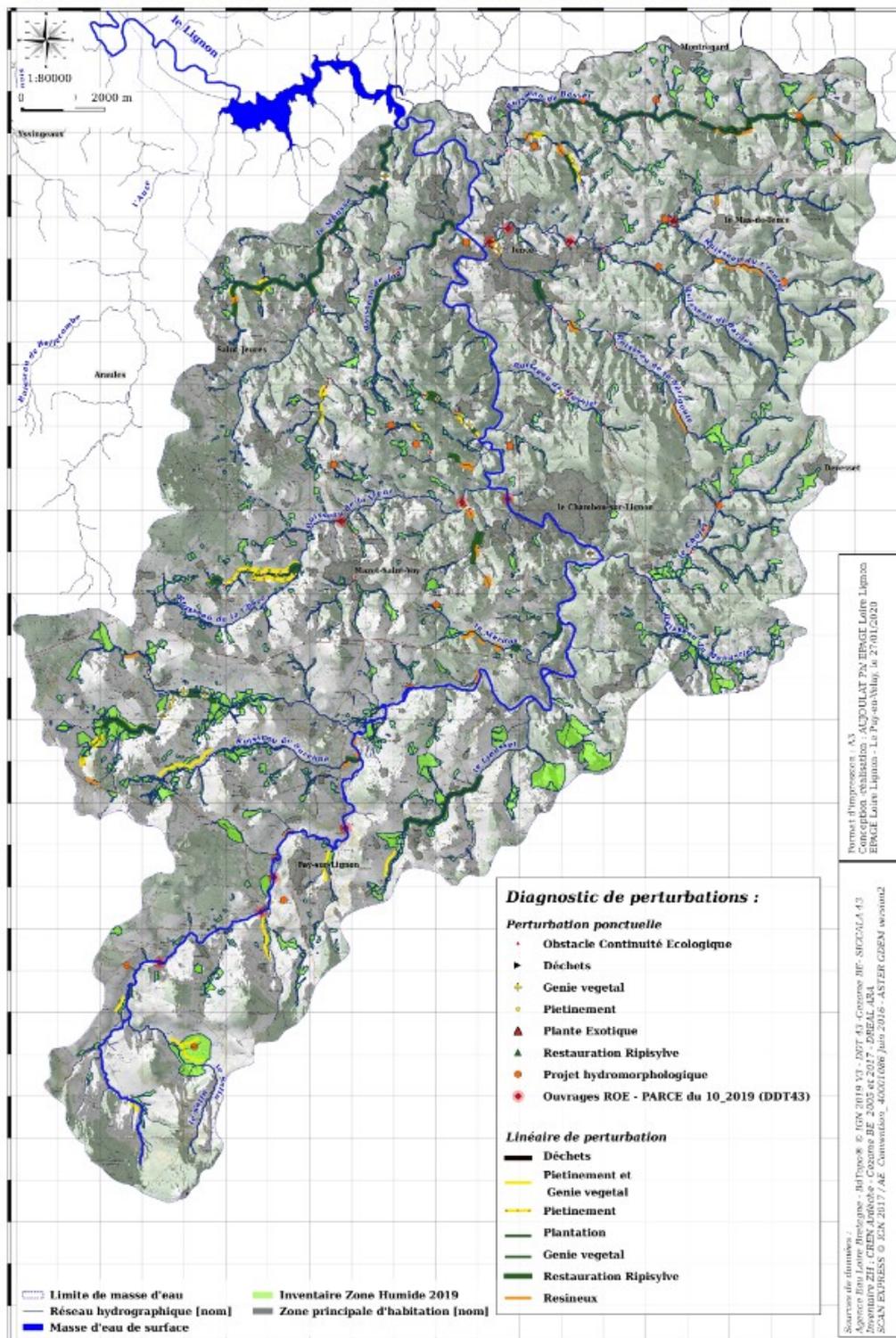
- ✓ **La masse d'eau du Lignon amont** reste une masse d'eau prioritaire du fait du croisement de plusieurs enjeux – à la fois zone d'influence des usages prioritaires liés au **barrage de Lavalette**, territoire où est présent le noyau de la population de Moules perlières, et secteur de tête de bassin versant avec des sous-bassins versants impactés sur le plan hydrologique. Cette masse d'eau a déjà pu bénéficier de programmes d'actions (Contrat de rivière Lignon, CRE Lignon, CT Haut-Lignon) ce qui va réduire le volume de travaux sur certains volets. Par contre, les actions de fond, plus longues à généraliser comme la **lutte contre les pollutions diffuses resteront prioritaires** sur cette masse d'eau, notamment en amont du site à Moules perlières (exigence de l'espèce vis-à-vis nitrates et phosphore). Pour le phosphore, des efforts restent encore à réaliser sur l'assainissement collectif (collecte des effluents notamment), avec encore des systèmes problématiques (Tence, Le Chambon-sur-Lignon), avec des aides financières hors dispositif du contrat. Dans la programmation milieux aquatiques, les actions de **restauration de zones humides et ripisylves** (notamment par restauration de plantations de résineux en bordure de cours d'eau) seront à privilégier au regard des enjeux quantitatifs et de réchauffement de l'eau, ainsi que les actions de **maîtrise du piétinement** au niveau du site Natura 2000 et en amont du site à Moules perlières. Les actions sur la continuité seront à poursuivre puisque cette pression reste identifiée à l'échelle de la masse d'eau.

Les actions sur cette masse d'eau devront répondre aux enjeux identifiés dans le Plan d'Actions Captage Prioritaire « Lavalette » qui sera mis en place en 2020 – les actions entre les deux procédures s'articuleront afin de répondre à ces enjeux et afin de viser à l'amélioration de la qualité des eaux du barrage.

Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau du Lignon du Velay amont (FRGR0161a) :

Constat / enjeux	Actions à mener
<ul style="list-style-type: none">● Maintien du bon état , masse d'eau en bon état dont le basculement est récent, à stabiliser● Préservation des têtes de bassins et des zones humides associées aux cours d'eau.● Présence d'espèce d'intérêt patrimonial majeur (SAGE, disposition 3.4)	<p>Le Lignon amont est donc une masse d'eau dont l'enjeu se situe principalement sur les têtes de bassin versant, particulièrement vis à vis de l'état des petits cours d'eau marqués par le piétinement bovin et l'absence de ripisylve.</p> <p>Sur la masse d'eau, la problématique «soutien d'étiage» et «limitation du réchauffement de l'eau» est très importante. Ainsi, la restauration des zones humides souvent associées aux cours d'eau, et des ripisylves sont des priorités.</p> <p>Les actions sur la continuité seront à poursuivre puisque cette pression reste identifiée à l'échelle de la masse d'eau, mais font l'objet d'une programmation séparée.</p>



Permet d'élaborer le PV
 AUCQUILAT PAH/EPAGE Loire Lignon
 EPAGE Loire Lignon - Le Puy-sous-Ville, le 27/01/2020

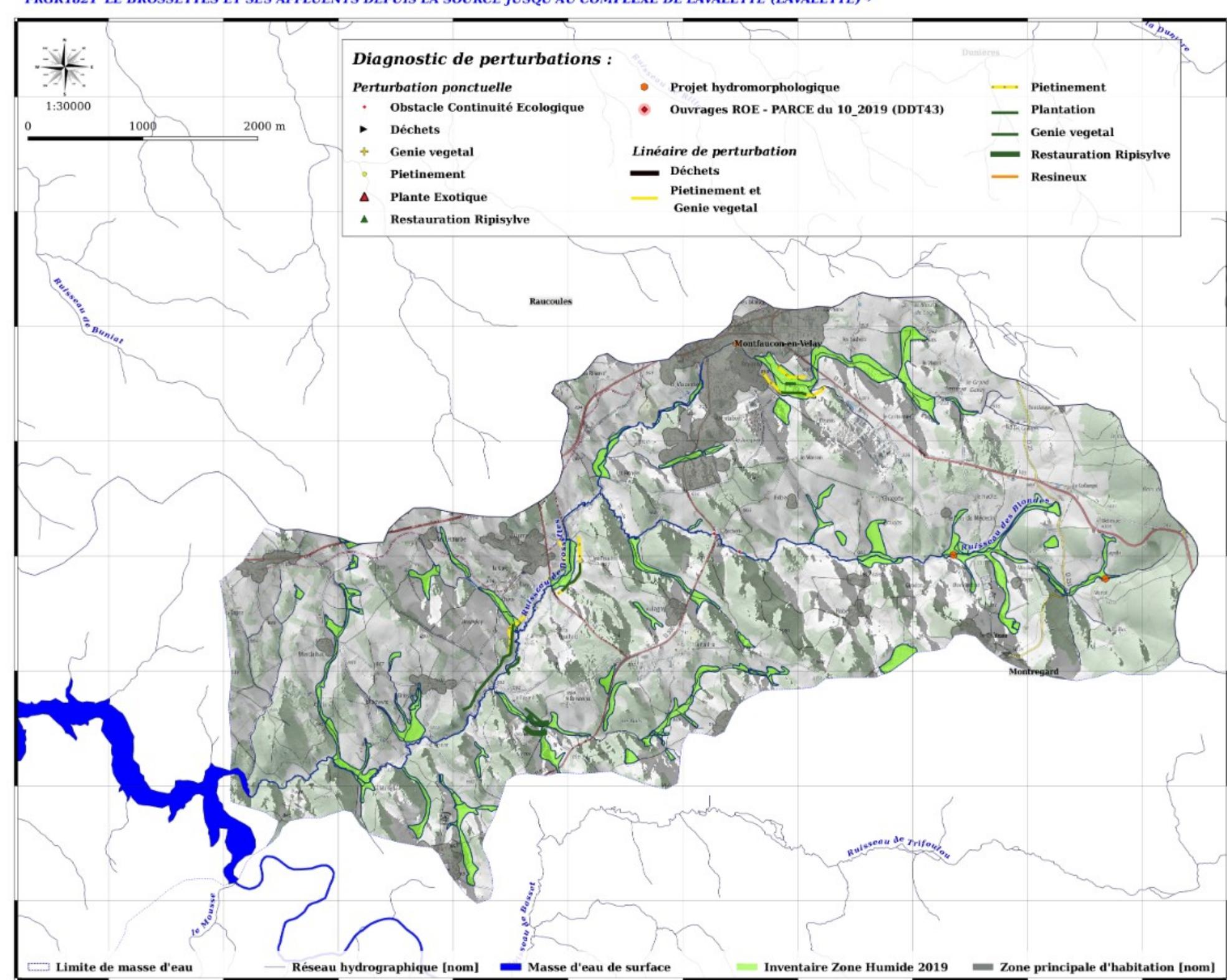


Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau de La Brossettes (FRGR1821) - ce qu'en dit la stratégie de territoire :

- ✓ **La masse d'eau de la Brossettes** a été identifiée par le SAGE comme secteur prioritaire pour les **actions zones humides** (impact hydrologique). Du fait de sa dégradation récurrente du point de vue macro-polluants et étant dans l'aire d'alimentation de Lavalette, elle est également ciblée pour les **actions de réduction des pollutions** relevant à la fois de sources diffuses et ponctuelles (agricoles, réseaux de collectes des eaux usées, CET de Villemarché). Des travaux d'assainissement seront à prévoir avec des aides financières hors dispositif du contrat, notamment pour le système d'assainissement de Montfaucon classé prioritaire jusqu'en 2021 (taux d'aides majoré de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne). Des actions sur la ripisylve seront également nécessaires.

Constat / enjeux	Actions à mener
<ul style="list-style-type: none">● Atteinte du bon état, masse d'eau en état moins que bon● Préservation des zones humides associées aux cours d'eau.	Les actions de maîtrise du piétinement associées à la restauration des ripisylves, ainsi que la restauration des zones humides sont des éléments à privilégier sur la masse d'eau de la Brossettes.



Format d'impression : A3
 Conception -réalisation : AUJOULAT Ph/ EPAGE Loire Lignon
 EPAGE Loire Lignon - Le Puy-en-Velay, le 27/01/2020

Sources de données :
 Agence Eau Loire Bretagne - BfTopo © IGN 2019 V3 - DDT 43 - Cézame BE - SICCALA 43
 Inventaire ZH : CREN Ardèche - Cézame BE 2005 et 2017 - DREAL ARA
 SCAN EXPRESS © IGN 2017 / AE Convention_40001086 Juin 2016 - ASTER GDEM version2

Volet 2 – programmation par ME

Masse d'eau Complexe de Lavalette (FRGL085) - ce qu'en dit la stratégie de territoire :

- ✓ **La masse d'eau Lavalette/La Chapelette** sera peu bénéficiaire d'actions directes inscrites dans le programme contractuel à l'exception de campagnes de ramassage des macro-déchets dans la zone de marnage du barrage et de quelques travaux prévus sur les affluents directs (maîtrise du piétinement animal notamment). Des études sur le fonctionnement du plan d'eau en lui-même (retournement de la masse d'eau, mobilisation des sédiments...) ou sur les sédiments présents en son fond ne seront pas envisagées au cours du premier contrat mais des discussions pourront être envisagées pour le contrat suivant notamment avec la mise en place du Plan d'actions Captage Prioritaire, qui devrait avoir lieu en 2020.

Constat / enjeux	Actions à mener
<ul style="list-style-type: none">● Atteinte du bon état, masse d'eau en état moins que bon	La masse d'eau sera donc peu bénéficiaire d'actions directes inscrites dans la programmation du volet 2 à l'exception de campagnes de ramassage des macro-déchets dans la zone de marnage du barrage et de quelques travaux prévus sur les affluents directs concernant la maîtrise du piétinement (200 m diagnostiqués).

Cette masse d'eau composée principalement des retenues des deux grands barrages successifs, Lavalette et la Chapelette, comporte très peu de linéaire de cours d'eau.

Les enjeux sont plus qualitatifs du fait du classement en captage prioritaire et de l'**eutrophisation fréquente** des eaux de la retenue de Lavalette.

Ce sont essentiellement les actions conduites sur les 2 masses d'eau dans son aire d'alimentation (**Lignon amont et Brossettes**) qui pourront avoir un effet sur l'état écologique de la masse d'eau.

Volet 2 - programmation totale

PROBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE	Linéaires de perturbations diagnostiqués (m de berges)	ME Dunière	ME Lignon Amont	ME Lignon Aval	ME Brossettes	ME Lavalette	
Maîtrise du piétinement	108397	45,83 %	35,00 %	4,25 %	14,76 %	0,18 %	
Restauration de la ripisylve et milieux associés	58305	38,59 %	30,35 %	31,06 %	0,00 %	0,00 %	
Reconquête des berges enrésinées	21050	50,87 %	31,35 %	17,69 %	0,00 %	0,00 %	
Renaturation hydromorphologique	12046	27,39 %	44,00 %	16,25 %	12,45 %	0,00 %	* à compléter avec étude de faisabilité
Renaturation de zone humide sous couvert de résineux / restauration zones humides	1800	0,00 %	78,00 %	0,00 %	22,00 %	0,00 %	* à compléter avec fiche action CEN
Restauration de berge par génie végétal	2058	20,50 %	79,50 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
TOTAL	201598						

- * Premier contrat territorial : années 1- 2- 3 : 170 000 euros environ de travaux prévus par an (1 technicien)
- * Deuxième contrat territorial : années 4-5-6 : 280 000 euros de travaux prévus par an (2 techniciens)

SANS TRAVAUX CONTINUITÉ (hors contrat) :

TOTAL PROG. OUVRAGES_ 1er CT	155 000 €	9-12
TOTAL PROG. OUVRAGES_ 2ème CT	241 000 €	12-14
TOTAL PROG. OUVRAGES_CTLV	396 000 €	22-26

Volet 3 – Animer, communiquer, suivre et valoriser les actions du CTLV

Volet 3 :

6 fiches actions

Total : 1 197 180 euros

Sur la base 1 animatrice
et 2 techniciens



Volet 3 : Animer, Communiquer, Valoriser et Suivre le bon déroulement du Contrat Territorial			
3.1 : Assurer la coordination et l'animation des actions du Contrat Territorial		786000	
3.2 : Communiquer sur le Contrat Territorial et sensibiliser les différents acteurs du territoire		60000	
3.3CRPF : Sensibiliser les propriétaires et gestionnaires forestiers – Incitation au retrait des résineux plantés en bord de cours d'eau		68680	partenariat avec le CNPF
Enjeu transversal Adaptation au changement climatique Gestion quantitative de l'eau			
3.4 : Assurer un suivi des débits et des températures de l'eau des cours d'eau du bassin		31500	projet LIFE porté par OIEau
3.5a : Évaluer l'impact des différentes réalisations du contrat territorial – Suivre la qualité de l'eau et des milieux aquatiques		65000	
3.5b : Évaluer l'impact des différentes réalisations du contrat territorial – Suivi du site du Lignon retrouvé (opération phare du CTHL)		16000	
Enjeu transversal Préservation des zones humides			
3.6CEN : Animation territoriale pour la préservation des zones humides		170000	maîtrise d'ouvrage CEN Auvergne
Total volet 3		1197180	

Montant prévisionnel programmation sur 6 ans du CTLV

MONTANT TOTAL PROGRAMMATION 6 ans	
VOLET 1	Améliorer la qualité des eaux du bassin versant
TOTAL =	430 000 euros
VOLET 2	Améliorer la qualité des milieux aquatiques
TOTAL =	1 586 000 euros * <i>à finaliser</i>
VOLET 3	Animer, communiquer, suivre et valoriser
TOTAL =	1 197 000 euros
TOTAL GÉNÉRAL =	3 213 000 euros

Pour rappel, coût hors contrat prévu pour la **restauration de la continuité écologique** de 396 000 euros environ sur les 6 ans / pour une boîte à outils agricoles comprenant notamment les **PSE**

Financiers pendant la phase d'élaboration :



Ces actions seront possibles grâce à :



Suivez les infos du bassin versant du Lignon du Velay sur notre page Facebook :

www.facebook.com/Contrat-Territorial-Lignon-du-Velay-806472056402845/

et sur le site www.epageloirelignon.fr